

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2020)
Heft: 2271

Artikel: "Le monde ne tourne pas rond": passer du diagnostic à l'action : le défi politique et social du financement et de la répartition des coûts de la lutte contre les dérèglements climatiques
Autor: Ghelfi, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1024039>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

branche économique.

Dans ces conditions, l'initiative pour des logements abordables constitue un pare-feu indispensable contre les prétentions financières du secteur immobilier. Mais il ne

peut s'agir que d'une première étape. L'obligation de construire une proportion de logements d'utilité publique, si elle peut soulager financièrement une partie des locataires, laisse le champ libre à la spirale inflationniste sur le

reste du marché. Le sol, bien non extensible, restera-t-il longtemps encore objet de spéculation, garantissant à ses propriétaires une rente ne correspondant à aucune prestation substantielle? A suivre.

«Le monde ne tourne pas rond»: passer du diagnostic à l'action

Le défi politique et social du financement et de la répartition des coûts de la lutte contre les dérèglements climatiques

Jean-Pierre Ghelfi - 26 janvier 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36005>

L'idée qu'il faut mettre fin au dérèglement climatique fait son chemin. La majorité des gens n'y adhère probablement pas encore. C'est sans doute affaire de temps. Reste une question trop rarement abordée: qui paiera et comment se répartira la facture?

En regard des connaissances acquises, des mesures réalisées aussi bien aux pôles qu'à l'équateur, en altitude que sur les terres et sous les mers, la dégradation de la biosphère est évidente. Le réchauffement du climat se manifeste partout et à un rythme plus rapide que les scientifiques ne l'avaient estimé il y a dix ou vingt ans. Bref, agir est devenu urgent.

C'est ce message que les activistes du climat veulent faire entendre en recourant à tous les moyens qu'ils jugent nécessaires ou opportuns. Quitte à surprendre, peut-être même à choquer. Mais est-il vraiment choquant de bloquer

la circulation ou d'occuper des halls de banques lorsqu'ils constatent que l'indifférence et la passivité continuent de prédominer? Pas question sur un tel sujet de procrastiner, de renvoyer à demain ce qui doit être fait dès aujourd'hui.

Des résistances opiniâtres

Sur le fond, rien de tout cela n'est contesté. Mais sur les moyens à mettre en œuvre, sur leur financement, comment faut-il s'y prendre? Les mesures seront nécessairement coûteuses, qu'elles se situent au niveau individuel, local, régional, national ou international. Pour beaucoup, toute nouvelle charge peut représenter un coût difficilement supportable.

Certes, nous sommes toutes et tous dans le même bateau. Plus les études et rapports s'accumulent, plus il faut convenir que beaucoup d'aspects de la vie de tous les

jours doivent être repensés si l'on entend réellement léguer à nos enfants et petit-enfants une planète encore habitable. Il faudra reconsidérer la production et l'acheminement de l'alimentation, les techniques de chauffage des logements, les moyens de déplacement, les outils de production utilisés pour les activités professionnelles, l'organisation des loisirs et des vacances...

75 dollars la tonne de gaz carbonique

[Le Fonds monétaire international](#) (FMI) a publié un rapport qui présente une analyse approfondie des effets d'une taxe carbone chiffrée à 75 dollars la tonne. Toute personne, organisation et société, privée ou publique doit s'acquitter de ce montant pour chaque tonne de gaz carbonique qu'elle produit. Plus une activité est polluante,

plus le montant à payer est élevé. C'est une vraie incitation à développer de nouvelles techniques, créer de nouveaux modèles d'affaires pour réduire, voire éliminer la cause des dérèglements climatiques. Les entreprises qui parviendront les premières à fonctionner avec des énergies propres auront un avantage concurrentiel évident.

Selon le FMI, cette taxe, qui devrait être introduite progressivement pour atteindre le montant de 75 dollars en 2030, suffirait à décarboner nos sociétés à l'échéance de 2050. Son calcul prend en compte une hausse moyenne des températures de 2°C par rapport à son niveau préindustriel. C'est aller moins loin que le plafond de 1,5°C stipulé dans l'Accord de Paris: la taxe requise pour atteindre cet objectif devrait alors être plus élevée (autour de 100 dollars la tonne) et introduite plus rapidement.

Les calculs du FMI reposent sur l'hypothèse que tous les pays adopteront ce système. A commencer par les trois pays qui émettent les plus grandes quantités de gaz carbonique, et représentent à eux seuls plus de la moitié du total: Chine, Etats-Unis et Inde. C'est dire qu'il y a encore un long travail de persuasion à faire pour parvenir à s'engager dans cette voie et les modalités politico-juridiques d'un tel engagement mondial ne sont pas évidentes.

Cependant, il ne suffit pas d'introduire une telle taxe. Il faut aussi tenir compte de ses

conséquences financières, qui varient selon les niveaux de revenus. Elles seront relativement plus lourdes pour les ménages modestes, alors qu'elles passeront quasiment inaperçues pour les revenus élevés. La hausse de quelques centimes d'euro sur l'essence dans le but d'en diminuer la consommation pour réduire les émissions de CO₂ a déclenché en France le mouvement des Gilets jaunes. De telles manifestations sont prévisibles ailleurs dans le monde. Dès lors les montants des taxes doivent tenir compte des revenus des ménages.

Eliminer la pauvreté

Pour concevoir une répartition équitable et acceptable des coûts, il faut aller plus loin. Plusieurs auteurs estiment que le 10% des personnes les plus riches dans le monde sont à elles seules responsables de 50% des émissions. L'équité voudrait donc que 50% du coût de la taxe sur le CO₂ soit assumé par ce 10%. Ce qui signifie que l'introduction progressive de la taxe carbone doit coïncider avec une réduction massive des inégalités de revenu et de fortune.

Mais le compte n'y est pas encore. Globalement, les pays développés sont à l'origine de la grande majorité des émissions de gaz carbonique. Au niveau international, la taxe carbone doit donc aussi être répartie en proportion du revenu national de chaque pays. La lutte contre les dérèglements climatiques est

donc un problème écologique et politique - *«la réduction des émissions ira de pair avec l'élimination de la pauvreté»* ([Adam Tooze](#)). Il n'y aura *«pas de justice climatique sans justice sociale»*.

Est-on désormais sur le bon chemin? D'un côté, Blackrock, le plus grand fonds d'investissements au monde gérant une fortune supérieure à 7'000 milliards de dollars, entend désormais éliminer de ses placements les entreprises dont les productions sont dommageables à l'environnement; [André Hofmann](#), vice-président du groupe Roche, tient des propos décapants sur le système actuel qui ne tourne pas rond: *«Il faudrait être aveugle pour ne pas le voir»*. Mais, d'un autre côté, Blackrock continue de chahuter les directions d'entreprises dont les bénéficiaires sont considérés comme insuffisants, et André Hofmann précise que les politiciens n'ont pas à *«nous dicter notre comportement»*...

Au fond, on sait que le monde ne tourne pas rond, que les dérèglements climatiques sont nocifs pour les peuples et pour les entreprises et que les inégalités sont néfastes à la cohésion des sociétés. Mais toutes ces réalités ne constitueraient pas encore des raisons suffisantes pour changer de modèle! Pour la *NZZ*, le *«libre capitalisme»* reste la seule solution ([DP 2270](#)). Tout comme d'ailleurs pour André Hofmann qui maintient que *«l'entreprise fait plus partie de la solution que*

du problème». Il affirme que «l'énergie entrepreneuriale qui nous a menés là où nous sommes, nous devons désormais l'utiliser pour le bien de la planète».

Cette dernière phrase, on aurait presque envie de demander à André Hofmann de la répéter. Car c'est bien cette «énergie entrepreneuriale» qui nous a effectivement menés «là où nous sommes», c'est-à-dire

dans un monde qui ne tourne pas rond! On peut donc avoir de sérieuses raisons de douter que cette fameuse énergie entrepreneuriale soit le moyen adéquat pour faire le bien de la planète.

Avec la collection Blocher, la Fondation Gianadda propose un florilège de l'art figuratif suisse

«Chefs-d'œuvre suisses. Collection Christoph Blocher», Martigny, Fondation Pierre Gianadda, jusqu'au 14 juin 2020

Pierre Jeanneret - 23 janvier 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/35990>

Nous laisserons ici de côté la personnalité controversée de Christoph Blocher, propriétaire de la plus grande collection privée d'art suisse. L'homme a incontestablement du goût... et des moyens financiers conséquents pour assouvir celui-ci. La [Fondation Gianadda](#) offre à voir 126 toiles, toutes d'excellente qualité, et dont un grand nombre sont de purs chefs-d'œuvre.

L'exposition s'ouvre sur les tableaux de plusieurs petits maîtres de la fin du 19e siècle, attachés à représenter une Suisse rurale et alpine, et qui témoignent d'une belle maîtrise technique. Ils excellent notamment dans le rendu des feuillages frémissants.

Un Albert Anker moins conservateur qu'on ne l'a dit

Puis on verra un nombre

impressionnant de toiles d'Albert Anker (1831-1910). Ce peintre bernois avait fait des études de théologie, comme le père pasteur de Christoph Blocher. Leur vision du monde est sans doute proche, et ce n'est pas un hasard s'il est, avec Hodler, l'un des préférés du collectionneur.

Anker a surtout peint des «scènes de genre» villageoises, dans une Suisse rurale et pieuse où règnent l'harmonie et la bonté. On a considéré trop longtemps avec un certain dédain cet artiste, qui témoigne pourtant d'une époustouflante virtuosité picturale, et qui était ouvert au progrès et à l'instruction publique. En témoignent ses nombreuses toiles représentant des écoliers et écolières, portant avec gravité leurs livres et leur ardoise.

Le monde des enfants était d'ailleurs très cher à Albert

Anker, comme celui des vieillards, la plupart du temps des gens simples, des artisans, des paysans. La réalité sociale souvent très dure ne lui était pas étrangère, comme le montre *La Vente aux enchères*, où une paysanne en pleurs assiste à la dépossession de tous ses biens. Dans *La Convalescente* jouant avec sa maison de poupées, il rejoint la sensibilité touchante de Berthe Morisod et d'Auguste Renoir.

On découvrira aussi une facette moins connue de l'œuvre d'Anker, ses natures mortes. Admirateur de Chardin, il a superbement rendu, comme ce dernier, la texture même des objets: pots en verre ou faïences, services à thé de Delft, nourritures telles que le pain, les pommes de terre, le sucre, les petites madeleines croquantes. N'hésitons pas à le dire: Anker se révèle comme un tout grand maître de la nature morte, perpétuant la tradition